

28 mar 2014 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 28 mars 2014

Plan stratégique 2014-2016 de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications

Sur proposition du ministre de l'Economie et des Consommateurs Johan Vande Lanotte, le Conseil des ministres a approuvé le plan stratégique 2014-2016 de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT).

Le plan stratégique 2014-2016 comporte les missions, la vision, les valeurs et les axes stratégiques de l'IBPT. Ses domaines de travail principaux sont les communications électroniques, les services postaux ainsi que les médias dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Le plan a été élaboré par le Conseil de l'IBPT, en concertation avec les acteurs du marché, les opérateurs, les fournisseurs de services, les acteurs globaux, mais aussi les représentants des utilisateurs, des travailleurs et des entreprises, les instances juridiques, les syndicats et le personnel de l'IBPT.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
[http:// http://www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be)